DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

EC DECLARATION OF CONFORMITY, DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' CE, EG-KONFORMITäTSERKLäRUNG, DECLARACIÓN CE DE CONFORMIDAD, DECLARAÇÃO CE DE

La présente déclaration de conformité est établie sous l'entière responsabilité du fabricant

FABRIQUANT Manufacturer, Produttore, Hersteller, Fabricante, Fabricante	BE-BLIP SAS
ADRESSE Address, Indirizzo, Anschrift, Dirección, Morada	1 PLACE PAUL VERLAINE 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Référence de l'article indiquée sur les rapports de test	**Numéro d'identification indiqué sur le produit**
KAB-KOO-0068	KAB-KOO-0068

Désignation
Description, Descrizione, Bezeichnung, Descripción, Descrição

KOHANA 068

Nous, propriétaire de la DOC, certifions par la présente que le produit mentionné est conforme aux exigences applicables suivantes :

Directive Européenne 2009/48/EC	Directive Européenne 2011/65/EC
Directive Européenne 2004/108/EC	Règlement REACH No. 1907/2006
Directive Européenne 94/62/EC & 2004/12/EC & 2005	Directive Européenne 2014/53/EU

Et a été analysé par un laboratoire selon les normes suivantes :

EN71-1:2014+ A1:2018 - Essais mécaniques et physiques
EN71-2:2020 - Inflammabilité
EN71-3:2019+ A1:2021- Migration de certains éléments; DIRECTIVE (EU) 2019/1922 DE LA COMMISSION modifiant, aux fins de l'adaptation aux progrès techniques et scientifiques, l'annexe II, partie III, point 13, de la directive
EN62115:2005 + A12:2015 & EN IEC 2115:2020+A11:2020+ Corr:2020- Sécurité des jouets électriques
Règlement REACH no. 1907/2006 Annex XVII Article 23 & et son amendement no. 2016/217- Cadmium;
Règlement REACH no. 1907/2006 Annex XVII, Articles 51 & 52 et son amendement no. 552/2009- Phthalates
Règlement REACH no. 1907/2006 Annex XVII Article 50- PAHs (no. 1272/2013);
EN 300440 Dispositifs à courte portée (SRD) ; Équipements radioélectriques destinés à être utilisés dans la gamme de fréquences de 1 GHz à 40 GHz ; Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3(2) de la directive 2014/53/UE
EN 301489-3 Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et services radio; Partie 3 : Conditions spécifiques pour les dispositifs à courte portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences comprises entre 9 kHz et 246 GHz ; Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.1 (b) de la directive 2014/53/UE

Signé au nom de BE-BLIP SAS

Signed for and on behalf of , Firmato per e in rappresentanza di, Unterzeichnet für und im Auftrag von Firmado en nombre y representación de, Assinado por e em nome de

Signature
QUALITY MANAGER
Signature, Assinatura, Unterschrift, Firma

Sam Yeung

Date 12/2/2026
Date, Data, Datum, Fecha, Data